



Vincent Lombart, Maire de Seuil d'Argonne
et son conseil municipal
ont le plaisir de vous inviter à la
cérémonie des vœux
qui aura lieu le vendredi 24 Janvier 2025
à 19 heures à la salle des fêtes de
Triaucourt

Service public de la petite enfance

A compter du 1er janvier 2025, les communes doivent recenser tous les enfants de moins de 3 ans ainsi que leurs modes de garde. Ce recensement permettra d'orienter au besoin les familles vers les modes de garde existant dans la codecom de l'Aire à l'Argonne.

Un livret sera aussi donner à toutes ces familles.

Merci d'avance aux familles des enfants nés en 2022,23 et 24 de donner tous ces renseignements à la commune : commune.seuil.d.argonne@wanadoo.fr



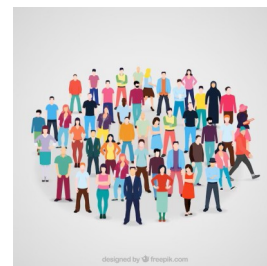
Pour tout renseignement complémentaire sur les modes de garde
ou tout problème concernant la petite enfance,
s'adresser à Cécilia Gervaise de la Codecom : 03 29 75 03 26

Population

Les communes doivent établir une liste de tous leurs habitants dans le cadre de leur plan de sauvegarde. C'est pourquoi, nous demandons à tous les nouveaux habitants de s'inscrire en mairie dès leur arrivée et de signaler leur départ pour la raison énoncée ci- dessus.

De plus, la Codecom en collaboration avec les communes met à jour, chaque semestre, son listing des particuliers et des professionnels au titre des ordures ménagères, du tri sélectif et déchèterie.

Votre démarche permettra d'éviter des erreurs dans l'élaboration de cette liste. Merci d'avance pour votre aide.



Dimanche 12 janvier 2025

Salle polyvalente de Triaucourt

Championnat Départemental UFOLEP de tir à l'arc

Début des tirs :

- ♦ 9 h pour les enfants jusqu'à 14 ans
- ♦ 14 h pour les ados et adultes

Buvette et pâtisseries sur place



CINEMA

SAMEDI 18 JANVIER
A 20H30 à Triaucourt



Michel et Cathy, un couple usé par le temps et les difficultés financières, ne se parle plus vraiment. Jusqu'au jour où Michel, pour éviter un ours sur la route, heurte une voiture et tue les deux occupants. 2 morts et 2 millions en billets usagés dans le coffre, forcément, ça donne envie de se reparler. Et surtout de se taire.

Un thriller comédie de Franck Dubosc avec Franck Dubosc, Laure Calamy, Benoît Poëvoorde...

Déjà un succès dans les salles.

REPRÉSENTATION

HUELLAS* *Empreintes

Écriture: Morgane Deman, Assuntina Gessa
et Guillaume Cabrera
Mise en scène: Morgane Deman



SAMEDI 25 JANVIER 2025 A 19H
SALLE DES FÊTES DE REMBERCOURT



A partir de 8 ans - Gratuit



Une représentation avec textes, danse, musique et la participation d'habitants de la Codecom en amont et durant le spectacle.

Le conciliateur de justice



a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

Il peut intervenir pour les litiges suivants :

Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage...)

Différends entre propriétaires et locataires ...

Différends relatifs à un contrat de travail

Litiges de la consommation

Litiges entre commerçants

Litiges entre personnes (impayés, malfaçons ...)

Litiges en matière de droit rural

Litiges en matière prud'homale.

Cette procédure est gratuite.

Pour vous aider, vous pouvez vous adresser à Monsieur Luc GODINOT, conciliateur de justice :

luc.godinot@conciliateurdejustice.fr ou au tribunal judiciaire de Bar-le-Duc au **03 29 79 02 95**

Permanence du Maire Délégué de Senard
Les 1er et 3ème vendredis du mois de 18h à 19h
À la mairie de Senard